



**PRÉFET
DE LA MANCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sandrine BODIN
inspectrice d'académie
directrice académique des services de
l'éducation nationale de la Manche

CHARTRE D'ENGAGEMENT TERRITOIRE EDUCATIF RURAL ENTRE CANCE et SELUNE 2020-2023

Expérimentés depuis janvier 2021, les « territoires éducatifs ruraux » visent à constituer un réseau de coopérations de différents acteurs locaux autour de l'enfant avec les écoles et les établissements scolaires du second degré publics comme point d'ancrage territorial, au service d'un projet éducatif porteur d'ambition pour les élèves et leurs familles et vecteur de rayonnement pour le territoire lui-même.

Dans le cadre d'une démarche contractuelle entre l'Etat et les collectivités territoriales, les territoires éducatifs ruraux doivent en définitive traduire de manière concrète les interactions entre l'Ecole et les acteurs locaux

LE TERRITOIRE ÉDUCATIF RURAL

Les territoire éducatif Rural recouvre les communes suivantes et leurs établissements scolaires :

- Barenton et l'école primaire
- Ger et l'école primaire
- Grandparigny et l'école primaire
- Juvigny les vallées et l'école primaire Les trois vallées
- Le Teilleul et l'école primaire
- Les Loges Marchis et le lycée agricole de la baie du Mont-Saint-Michel
- Mortain-Bocage, le lycée-collège Robert de Mortain, l'école primaire du Rocher et l'école primaire des lutins
- Romagny-Fontenay et l'école primaire
- Saint-Georges-de-Rouellay et l'école primaire
- Saint-Hilaire du Harcouët et le lycée Claude Lehec, le collège Jules verne, l'école Beauséjour, l'école élémentaire Lecroisey, l'école maternelle Lecroisey et l'école primaire Virey.

Ainsi que les communes suivantes :

- Buais-les-Monts
- Lapenty
- Le Mesnil-Adelée
- Le Mesnillard
- Le Neufbourg
- Moulines
- Reffuveille
- Saint-Barthélémy
- Saint-Bricede Landelles
- Saint-Clément-Rancoudray
- Saint-Cyr du Bailleul
- Savigny le Vieux

DIAGNOSTIC PARTAGE

- Quatre points de vigilance :

- Une population fragile : baisse démographique, paupérisation et accentuation des inégalités
- Des performances scolaires à conforter, des élèves à accompagner
- Des parcours scolaires marqués par l'éloignement des grands centres urbains et le manque d'ambition qui peut en découler
- Un accompagnement à la mobilité à renforcer

- Des points d'appui importants : projet pédagogique et éducatif, offre de formation, ouverture et partenariats culturels, ouverture internationale, engagement numérique, bassin d'emploi et réseau associatif dynamiques

OBJECTIFS DU TER

Rappel des 3 objectifs du programme « Territoires éducatifs ruraux »

- Renforcer la coopération entre l'Ecole et les acteurs locaux
- Garantir aux élèves des ruralités un véritable pouvoir d'agir sur leur avenir
- Renforcer l'attractivité de l'Ecole rurale et l'accompagnement des personnels

Pour le TER Marais et baie du Cotentin, l'axe l'éducation au développement durable.

Dans une démarche partenariale :

- Renforcer l'accompagnement des élèves tout au long du continuum de formation.
- Susciter et favoriser l'ambition des élèves.

- Renforcer l'ouverture, du local à international, et le rayonnement des écoles et établissements.
- Renforcer la connaissance par les élèves des atouts de leur territoire

DEMARCHE PARTENARIALE

Dans le cadre d'un renforcement de la coopération entre l'école, les collectivités territoriales et les différents partenaires, l'ensemble des acteurs s'engage dans le déploiement de projets communs renforcés au service des objectifs du TER.

Les différents partenaires pourront être associatifs, culturels, économiques, médico-sociaux, sportifs, institutionnels ...

ORGANISATION DU PARTENARIAT

Piloté par l'Education nationale, le déploiement du Territoire Educatif Rural repose sur un comité technique (COTECH) qui réunit tous les acteurs. Il est en lien avec un comité de pilotage (COPIL) présidé par l'IA-DASEN.

Chacune des instances se réunit au moins une fois par an et en tant que de besoin.

CALENDRIER

L'expérimentation est menée pour une durée de trois ans à compter de l'année scolaire 2020-2021

Date :

Signatures :

IA-DASEN

Président de Région

Préfecture

Président du Département

Président EPCI

Maires des communes